



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'Ile de Ré
1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet
Tél. 05 46 07 95 03 - asso.gemre17@yahoo.fr - <http://gemre.wifeo.com/>

Communiqué de Presse de l'Association GEMRE du 17/02/2016
(Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré)

Qui va payer les couleurs espagnoles ?

A l'heure où GEMRé (Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré) envoie son livre blanc sur le racket du pont de Ré au Président du Parlement européen, faute d'être entendu par le Conseil Départemental de Charente Maritime, nos édiles sont heureux de nous informer que le Pont de Ré pourrait être décoré aux couleurs de l'équipe de football espagnole, pour sa venue dans l'Ile.

Est-ce l'écotaxe qui va servir à honorer nos voisins espagnols que les continentaux continuent de payer à l'entrée du Pont ?

Nous nous réjouissons que des hôtes de la France, à l'occasion de l'Euro 2016, aient choisi notre belle Ile de Ré qui va profiter de cette manne.

Mais nous ne voulons pas que l'argent des entreprises et des travailleurs continentaux, des enfants de Rhétais, des parents de Rhétais, ... serve uniquement l'Ile !

Rappelons que GEMRE réclame notamment l'application du Code de l'Environnement (article L321-11), qui permet au Conseil Général de dispenser les Charentais Maritimes du paiement de l'écotaxe du Pont.

La Rochelle le 17 02 2016

Le bureau GEMRé